

En 2026, le photovoltaïque en agriculture se relance

« En quelques années, le photovoltaïque est devenu incontournable »

Aujourd'hui, avec l'arrivée du stockage batterie rentable, on gagne en autonomie sur son exploitation.

Comme chaque trimestre, les tarifs d'achat de l'électricité produite par les installations photovoltaïques sont ajustés en fonction du volume de demandes et des objectifs fixés par les pouvoirs publics. Pour ce deuxième trimestre 2026, on observe une légère baisse des tarifs confirmant la tendance de fond.

🔗 En savoir plus :

🔗 <https://bretagne.chambres-agriculture.fr/detail-actu/en-2026-le-photovoltaïque-en-agriculture-se-relance>

📞 Contacts :

▪ Cédric HAVARD / Conseiller Energie - expertise Photovoltaïque

Chambre d'agriculture de Bretagne
« cedric.havard@bretagne.chambagri.fr »

▪ Pierre FILY / Conseiller Energie - expertise Photovoltaïque

Chambre d'agriculture de Bretagne

☎ 06 74 78 39 49

« pierre.fily@bretagne.chambagri.fr »



Illustration Pixabay / Analogicus / tous droits réservés

Journée bases de la création d'activité : Elles commencent en avril !

'On vous en parlait dans notre Flash BZH du mois de janvier 2026'

La première journée se tiendra le 27/04/2026 suivie de nombreuses autres sur toute la Bretagne.

Prenez date, et participez à nos journées gratuites pour structurer votre projet de création d'entreprise agricole, proposées dans tous les départements bretons.

La Chambre d'agriculture de Bretagne vous propose ces rendez-vous, en présentiel, pour acquérir les fondamentaux indispensables à la réussite de votre projet de création d'entreprise agricole.

Objectif ? Une journée pour poser les bases de votre projet entrepreneurial !



Crédit photo CAB / tous droits réservés



Crédit photo Opéra CA Indre /DEFAY S/Tous droits réservés

🔗 Pour en savoir plus :

🔗 <https://bretagne.chambres-agriculture.fr/detail-agenda/journee-bases-de-la-creation-dactivite-calendrier-2026>

▪ Contacts et inscriptions :

Les sessions se déroulent en présentiel de 9h30 à 17h.

Elles sont gratuites, sur inscriptions.

Contactez le PAI de votre département (par mail) ou le ☎ 08 20 22 29 35

📍 Finistère :

pai29@bretagne.chambagri.fr,

📍 Morbihan :

pai56@bretagne.chambagri.fr

Gestion maladies des céréales



Crédit photo CAB / P LANNUZEL/Tous droits réservés

« La protection des 3 dernières feuilles du blé, triticale et orge contre les maladies foliaires est déterminante pour préserver le rendement de la culture »

■ Sur blé et triticale, le traitement le plus important est à positionner à dernière feuille étalée. Avec des variétés résistantes aux principales maladies, ce traitement est souvent suffisant. Les critères à retenir pour évaluer la résistance des variétés sont :

▶ **pour le blé** : note septoriose ≥ 6.5 et note rouille jaune ≥ 7 ;

A noter toutefois que certaines souches de rouille jaune peuvent contourner la résistance de variétés porteuse du gène Yr15 : c'est le cas de Chevignon, Intensity, Jeriko, KWS Extase, Fabulor, Pondor, Shrek, Spirou (source Arvalis)

▶ **pour le triticale** note rouille jaune note ≥ 7 et peu sensible à l'oïdium, peu sensible à la rhynchosporiose (attention avec la variété Lumaco, sensible rhynchosporiose). Pour des variétés plus sensibles, si les conditions météo sont favorables au développement des maladies, une protection entre 2 nœuds

et dernière feuille pointante peut être nécessaire. Un renouvellement de la protection est alors indispensable pour protéger les dernières feuilles. La protection des épis contre la fusariose est à gérer au cas par cas selon les facteurs de risque : variétés sensibles, conditions humides à la floraison et précédent cultural à risque (maïs grain sans labour par exemple).

■ Sur l'orge, un traitement unique à sortie des barbes est également possible si aucun symptôme de rhynchosporiose, helminthosporiose (observées dès fin mars sur certaines variétés cette année), oïdium ou rouille naine n'a dépassé les seuils d'intervention avant.

▪ **Philippe LANNUZEL** Conseiller et chargé d'études

Protection des cultures et biodiversité
Chambre d'agriculture de région Bretagne

▪ **Contact** : le conseiller en agronomie de votre antenne

Préparer ses semis et protéger les jeunes plants de maïs

« Les enjeux qualité de l'eau, notamment en lien avec le désherbage du maïs, deviennent considérables »

Intégrer un désherbage mécanique dans sa stratégie globale de gestion du salissement dans le maïs devient un levier essentiel. Sachant qu'un passage chimique de moins contribue également à limiter le développement des résistances.

Le désherbage mécanique se prépare dès avant le semis. En cas de passage d'outils à l'aveugle (herse étrille, houe rotative...), il est indispensable de bien enfouir les résidus pour éviter un effet « râteau » (qui traîne les résidus), de travailler sur un sol nivelé et rappuyé, et de semer à au moins 5 cm de profondeur—en veillant à un sol suffisamment réchauffé. Pour le binage, il est recommandé d'utiliser un semoir adapté au nombre de rangs de la bineuse, de semer bien droit (barre de guidage) et de vérifier les écartements entre éléments semeurs.

La protection contre les ravageurs (taupins, mouche géomyza, corvidés) repose d'abord sur un semis en conditions favorables pour assurer une levée rapide. Depuis 2024, l'interdiction de nombreux diffuseurs de microgranulés insecticides réduit leur efficacité à environ 50 %. Seuls certains produits à base de cyperméthrine (les microgranulés **Belem 0.8GR / Daxol**) gardent l'autorisation d'être utilisés avec diffuseur, mais même dans ces conditions leur **efficacité estimée à environ 50 % contre les taupins.**

À titre dérogatoire pour la Bretagne, le traitement de semences Lumiposa montre une efficacité d'environ 60 % contre la géomyza, mais son usage est encadré : ne pas semer sur sol drainé artificiellement, ni sur des parcelles présentes dans les périmètres de protection des captages d'eau potable en eau souterraine (en absence de délimitation de périmètres de protection rapprochée ou éloignée, la zone de protection est élargie à la commune où se situe le captage).

Contre les corvidés, le Korit 420FS reste autorisé jusqu'en 2027, avec des précautions strictes d'utilisation en raison de sa

toxicité. Attention : classé **H330 – mortel par inhalation**, il est impératif de **se protéger lors du remplissage des trémies. Se placer à contre-vent lors de la manipulation des semences, et porter l'ensemble des EPI : gants en nitrile, masque anti-particules, combinaison** : il n'est jamais trop tard pour commencer à se protéger. Des alternatives de biocontrôle, comme Kuanavo, offrent des résultats comparables en conditions de pression faible à moyenne.

▪ **Anne-Thérèse BILCOT** Conseillère Agronomie et Bassins versants

Chambre d'agriculture de région Bretagne

▪ **Contact** : le conseiller en agronomie de votre antenne



Crédit photo CAB / Amandine Sanchez CDA 23/ Tous droits réservés

Station de Trévarez : Valoriser l'herbe hivernale sans dégrader la prairie



Crédit photo CAB /Opéra /Naitlho M / Tous droits réservés

Entre mi-novembre et mi-mars, entre 360 et 500 kg MS/ha peuvent s'accumuler. Composée à plus de 80 % de graminées au stade feuillu, l'herbe d'hiver conserve de bonnes valeurs alimentaires avec près de 0,9 UFL/kgMS et 20 % de MAT.

A condition d'adapter la pratique et d'avoir des aménagements parcellaires de qualité, les observations sur plus de 5 ans à la ferme expérimentale de Trévarez montrent que le pâturage hivernal en système laitier :

- ▶ ne pénalise pas le rendement annuel de la prairie
- ▶ entraîne un léger retard d'environ 2 semaines du redémarrage de la pousse au

printemps

- ▶ ne modifie pas la composition floristique au printemps

Pour en savoir plus :

👉 <https://www.farmxp.fr/resume-detudes/faire-paturer-ses-prairies-en-hiver-une-opportunité-face-au-changement-climatique---2021-2025>

▪ **Dimitri BENOIT** : Conseiller en production laitière

Chambre d'agriculture de région Bretagne
dimitri.benoit@bretagne.chambagri.fr

« Etude :
Faire pâturer ses prairies en hiver : une opportunité face au changement climatique - 2021-2025 »

Appel à participation Enquête pour la mise à jour des coûts de FAF

« En partenariat avec AIRFAF Bretagne, et en lien avec l'IFIP - (institut du porc), une enquête visant à actualiser les coûts d'investissement et de fonctionnement liés à la FAF en élevage porcin est lancée »



Crédit photo CAB/Cantal - Source OPERA /DELARUE E / Tous droits réservés

👉 Pour cela, nous recherchons des éleveurs à enquêter pour actualiser les coûts de FAF (investissements, énergie, temps de travail, entretiens, assurances ...) : FAF totale, tous types de transferts, stockage du maïs humide en silo couloir et en silo tour, et avec si possible la présence d'un compteur électrique dédié à la FAF (non obligatoire).

😊 Votre participation contribuera directement à produire des références technico-économiques utiles à l'ensemble de la filière porcine bretonne.

🕒 **Durée estimée** : 1h30

🔒 **Confidentialité garantie** : les informations recueillies resteront strictement confidentielles et utilisées uniquement à des fins d'analyse.

👉 **Intéressé(e) pour participer ?**

Merci de contacter

☑ **Constance Drique** : Chargée d'études et de Conseils - Alimentation et FAF

Chambre d'agriculture de région Bretagne

constance.drique@bretagne.chambagri.fr

☎ 06.43.95.70.96



Crédit photo CAB 63 - Source OPERA /Jacob C / Tous droits réservés



La fin de l'Eldorado chinois ?

« **Les taxations chinoises sur certains produits agricoles européens pénalisent les exportations bretonnes** »

Ces mesures ne font cependant qu'accélérer un phénomène que l'on constate depuis quelques années : la Chine n'est plus un débouché incontournable pour notre région. Le géant asiatique rentre dans un hiver démographique qui pourrait limiter son appétit en produits agricoles.

Cinq mois après les premières taxations chinoises sur les importa-

tions de produits agricoles européens, les chiffres des douanes permettent d'en mesurer les premiers effets.

☑ **Arnaud Haye** - Chargé de mission Economie – Emploi / Chambre d'agriculture de région Bretagne

En savoir plus :

👉 <https://blog-eco-bzh.chambres-agriculture.fr/marches/exportations/la-fin-de-leldorado-chinois/>



Crédit photo Pixabay /UltraWorldJy/tous droits réservés



Le 19 mai 2026 : C'est « café découverte à la chèvrerie des landes - St Sauveur des Landes (35) »

Un temps d'échanges entre producteurs en circuits courts & agritourisme

Ce rendez-vous simple et convivial sera l'occasion de rencontrer d'autres producteurs, visiter leur ferme, poser vos questions et découvrir ce que peut vous apporter le réseau Bienvenue à la ferme Bretagne.

Le saviez-vous ?

Bienvenue à la Ferme est un réseau national qui accompagne les producteurs en circuits courts et en agritourisme. Son objectif est de renforcer la visibilité des exploitations agricoles qui commercialisent directement leurs produits ou d'ouvrir leurs portes au public.

☺ En Bretagne, ce réseau rassemble plus de 270 adhérents. Que ce soit pour développer de nouvelles ventes, diversifier ses activités ou bénéficier d'un accompagnement personnalisé sur la promotion de ses produits/services, Bienvenue à la Ferme se positionne comme un partenaire clé pour les producteurs souhaitant s'inscrire dans une démarche collective.

Par ailleurs pour les consommateurs, le logo Bienvenue à la ferme est un gage de qualité : il identifie clairement un producteur fermier membre du réseau.

📍 Pour vous inscrire :

👉 https://forms.office.com/pages/responsepage.aspx?id=I5GK4XsCCkis6wvl_bQpIG7zZZo1ZUxEvkLjRiYWDuJURDZXM1E0UFQwRVJXMFRNDVQUMzOTFDMC4u&route=shorturl

Pour en savoir plus :

👉 <https://bretagne.chambres-agriculture.fr/detail-agenda/decouverte-du-reseau-bienvenue-a-la-ferme-bretagne>

☑ **Contact : Valérie Cuvelier /** Conseillère Circuits courts – Chambre d'agriculture de région Bretagne et Bienvenue à la Ferme

valerie.cuvelier@bretagne.chambagri.fr



Crédit photo CAB 74 - Source OPERA /MADELON L / Tous droits réservés



Groupe culture bio Est 22 Une journée sur la maîtrise des outils de travail du sol



Crédit photo CAB—Tous droits réservés

« Un sol bien préparé est le préalable à la réussite des cultures biologiques »

■ Une surface nivelée et rappuyée favorisera une levée rapide, homogène, et conditionnera l'efficacité du désherbage mécanique. Comment obtenir le résultat escompté en termes de préparation de sol ?

■ Dans un premier temps, les participants ont partagé leurs itinéraires avant cultures de printemps. Ces itinéraires ont pu être comparés et discutés (cout, consommation de carburant et temps à passer).

■ Le second atelier a porté sur le choix des pneumatiques, l'équilibre du tracteur et la pression des pneus. Les traces de roues lors des préparations de sol peuvent engendrer des tassements que l'on ne perçoit pas visuellement dans un premier temps mais que l'on retrouvera dans les cultures en cas de stress hydrique (excès ou manque d'eau). Chaque pneumatique a une capacité de charge spécifique qui permet de diminuer en pression et ainsi de répartir le poids du tracteur et de son attelage sur une surface plus grande pour moins marquer le sol. Didier Debroye a pu donner des éléments au groupe pour arbitrer le lestage du tracteur et la pression des pneus.

La journée s'est clôturée sur le réglage de la charrue. Plusieurs réglages ont été faits afin de visualiser directement le résultat sur une parcelle.

* Anne LAPORTE / Conseillère spécialisée en Agriculture Biologique
Chambre d'agriculture de région Bretagne



Crédit photo Pixabay /Nordseher/ tous droits réservés

☺ **Pack groupe d'échange BIO : trouver des solutions au champ et en élevage**

👉 <https://bretagne.chambres-agriculture.fr/detail-presta/pack-groupe-dechanges-bio>

Pourquoi pas vous ?

